

INVESTISSEZ DANS UN PROJET RESPONSABLE



**SOLEIL
DE LA VIOUZE**

**Combrailles,
Sioule & Morge**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SERGIES
ÉNERGIES RENOUVELABLES
ÉNERGIES VIENNE

La société Soleil de la Viouze ouvre le financement du Parc Photovoltaïque de Queuille à l'épargne citoyenne, à hauteur de 100 000 €.

La participation est réservée, **du 1^{er} au 15 mars 2023, aux habitants du territoire de Combrailles, Sioule et Morge,** puis élargie à la France entière jusqu'au 28 avril 2023.

Des obligations d'une valeur de 50 € sont émises.
Il s'agit d'un placement de moyen terme à rémunération fixe sur 5 ans. Chaque année, l'épargnant recevra une annuité brute constante, rémunération de 6%.



Rendez-vous sur www.lumo-france.com/projets/soleil-de-la-viouze